Dispositif Une Formation, un Emploi

Formation

Le dispositif « Une Formation, Un Emploi » permet aux employeurs d’anticiper leurs besoins en personnel en formant leurs futurs salariés. Ce dispositif facilite le recrutement de demandeurs d’emploi tout en contribuant au développement des entreprises.

A qui ça s'adresse ?

A tous les employeurs normands du secteur privé ou public ayant des difficultés de recrutement et à l’ensemble des demandeurs d'emploi, inscrits à France Travail , sortis de formation initiale (statut scolaire et apprentissage) depuis plus de 9 mois.

Ils l’ont vécu – Une formation, un emploi

Hélène Matifas
De la formation à l’emploi

« Cette formation m’a permis de structurer mon projet professionnel, de gagner en confiance et d’accéder à un emploi stable dans un secteur qui me correspond vraiment. »



Portrait Hélène Matifas de la formation, à l'emploi ! Lire la suite

Comment ça marche ?

L’employeur ayant un besoin de personnel qualifié sollicite la Région en précisant le nombre de postes proposés et les caractéristiques du projet. Si la Région accepte le dossier, elle finance la formation adéquate.

La formation peut être diplômante ou non.

La formation peut avoir lieu :

- en centre de formation avec des périodes de stage en entreprise

ou

- 100% du temps en entreprise (Action de Formation En Situation de Travail - AFEST). L’entreprise est alors accompagnée par un prestataire de la Région * pour définir le programme de formation adapté au poste visé et accompagner sa mise en œuvre

*les prestataires AFEST : si vous avez ce projet de formation en AFEST vous pouvez contacter :

- Pour les départements 27 et 76 : Envergure, entreprise.normandie@actual.com
- Pour les départements 14, 50 et 61 : AFPA, afest-normandie@afpa.fr

L’employeur s’engage à :

- Embaucher la ou les personne(s) formée(s) durant au moins 6 mois à l'issue de la formation.
- Désigner un tuteur pour accueillir, informer et guider le stagiaire.
- S'inscrire sur la plateforme destination-métier.fr et avoir identifié un ambassadeur et/ou avoir proposé des mini-stages - En savoir plus

Le demandeur d'emploi s'engage à :

- Accepter le contrat de travail proposé par l'employeur à l'issue de la formation (type de contrat défini avant l'entrée en formation)
- Être assidu et actif dans son parcours de formation

AFEST : L'Action de Formation En Situation de Travail ! Haras de Saint-Blaize Calvados

- Une formation, un emploi - Dossier Employeur pdf 406.62 Ko
- AFEST pdf 731.45 Ko

Comment la Région finance ?

La Région prend en charge le coût pédagogique de la formation ainsi que la rémunération des stagiaires non bénéficiaires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (Aref) de France Travail.



Les aides pour sécuriser mon parcours Lire la suite

Qui contacter ?

Numéro Gratuit Parcours Métier

Des conseillers vous répondent sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17H (jeudi : après-midi uniquement).

0 800 05 00 00